

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibé- ration	Qui ont pris part au vote
15	15	14	15

Séance du 5 juin

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin

Convocation
29/05/2026
Date d'affichage 29/05/2026

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Evelyne TRESCARTES, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. COUPLET – C. TAHALY – C. GUILLAUME - A. VEDOVATI – M. REVEILLE – M. MOJAISKY – C. RATIVEAU – R. GUILLIN – C. BRONISEL – E. BARRE – M. FRERY – M. BOURDIGUEL – I. LEPRUN

Absent ayant donné pouvoir : A. BRONISEL à E. TRESCARTES

Secrétaire :

DUREE D'AMORTISSEMENT DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Mme le Maire rappelle que la commune a décidé d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente.

Conformément à l'instruction comptable et budgétaire M57, les panneaux photovoltaïques vont devoir être amortis.

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement.

Mme le Maire propose un amortissement sur une durée de 20 ans au vue du coût des travaux et de la garantie du matériel.

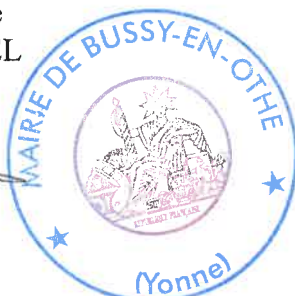
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'amortir les panneaux photovoltaïques sur une durée de 20 ans à compter de leur installation.

D'AUTORISER Mme le Maire à signer tous documents afférents à cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de séance
Mélanie BOURDIGUEL

Le Maire
Evelyne TRESCARTES